

En dépit des objections, le ministre Lecce va de l'avant avec l'imposition du test de compétences en mathématiques pour les membres du personnel enseignant débutant

Déclaration de Parker Robinson, président de la FEO

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) est consternée par la décision du ministre Lecce d'obliger les membres du personnel enseignant débutant à passer le test de compétences en mathématiques (TCM) inutile et mal conçu.

Les membres du personnel enseignant débutant de l'Ontario se sont mobilisés afin de répondre à l'appel à l'aide désespéré des écoles partout dans la province pour prendre le relais et aider à gérer la crise actuelle que vivent nos élèves et leurs parents. Malgré tout, le ministre de l'Éducation Lecce est obstinément allé de l'avant en exigeant des enseignantes et des enseignants fraîchement diplômés de se soumettre à un test de mathématiques dénué de sens.

Depuis plus d'un an, la FEO et d'autres spécialistes de l'éducation implorent le ministre de renoncer à obliger nos plus récents enseignants et enseignantes à passer le TCM. Même l'organisme d'évaluation de la province, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), a déclaré qu'il n'existe aucune preuve empirique que ces tests permettent d'améliorer les résultats des élèves. L'année dernière, le Conseil des candidates et des candidats à l'enseignement de l'Ontario (CCEO) a contesté judiciairement le TCM, et l'affaire est actuellement devant les tribunaux. Pour sa part, la FEO a écrit à maintes reprises au ministre afin de faire valoir les raisons pour lesquelles le TCM est mal conçu et ne devrait pas être maintenu – surtout pas à ce moment critique, où les membres de notre personnel enseignant débutant devraient être appuyés pour concentrer tous leurs efforts dans le but de répondre

aux besoins des élèves de l'Ontario. En novembre 2019, la FEO a présenté en vain au ministre sa prise de position, intitulée *Le test de compétences en mathématiques pour le personnel enseignant débutant : Une formule vouée à l'échec*, qui donnait rigoureusement les raisons pour lesquelles le TCM devrait être abandonné. Ce ministre refuse d'entendre raison.

Ce qu'il y a de plus insultant dans l'annonce du ministre Lecce, c'est son insistance pour dire qu'il y a une pénurie d'enseignantes et d'enseignants dans la province, tout en créant du même souffle un nouvel obstacle potentiel à l'atténuation de cette pénurie. La FEO estime qu'entre 5 700 et 6 700 membres du personnel enseignant débutant devront passer ce test entre le 10 mai et le 31 août 2021 ou ils ne seront pas autorisés à enseigner. Parmi ceux-ci, environ 3 000 sont déjà titulaires d'un brevet d'enseignement et enseignent actuellement dans nos écoles. La plupart des membres du personnel enseignant débutant en Ontario comptent six années d'études universitaires, et les doyennes et doyens des facultés d'éducation ont confirmé à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario qu'ils ont satisfait aux exigences du brevet d'enseignement. Qui est le ministre pour mettre en doute cette préparation rigoureuse du personnel enseignant?

La FEO presse à nouveau le ministre Lecce de renoncer à exiger le TCM. Nous ne voyons pas comment l'imposition de ce fardeau supplémentaire pour les membres du personnel enseignant débutant servira l'intérêt supérieur des élèves de l'Ontario.